

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Elan Oblig Bear

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0010981142 (Part C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellées en euro », il a pour objectif de gestion, sur la durée de placement recommandée supérieure à cinq (5) ans, d'obtenir l'inverse de la performance quotidienne (à la hausse ou à la baisse), et avec un levier amplificateur de 2 maximum, d'un portefeuille constitué de façon équilibrée (i) d'obligations françaises (OAT) de coupon 1,75%, et de maturité 25 novembre 2024 et (ii) d'obligations allemandes (DBR) de coupon 1% et de maturité 15 août 2024. L'OPCVM vise à atteindre son objectif de gestion, via l'utilisation d'instruments financiers à terme (y compris par le biais d'emprunts de titres et/ou prise en pensions), lui permettant d'obtenir l'inverse de la sensibilité* des obligations allemande et française, telles que décrites ci-dessus, avec un effet amplificateur de 2. Ainsi, en cas de baisse sur une journée de la valeur des obligations mentionnées ci-dessus (i.e. hausse des taux d'intérêts), l'actif net du FCP progressera sur la même journée d'un montant pouvant représenter jusqu'à 2 fois la baisse de la valeur des obligations de référence. Inversement, en cas de hausse sur une journée de la valeur de ces obligations (i.e. baisse des taux d'intérêts), l'actif net du FCP baissera sur la même journée d'un montant pouvant représenter jusqu'à 2 fois la hausse de la valeur des obligations de référence. La stratégie d'investissement consiste à vendre majoritairement des instruments financiers à terme sur les obligations d'Etat françaises et allemandes avec un levier de 2 maximum, afin d'obtenir en l'amplifiant, l'inverse de la performance quotidienne (à la hausse ou à la baisse) des obligations. Le portefeuille de l'OPCVM est investi à hauteur de 90% minimum de son actif en titres libellés en euros (obligations et titres de créances négociables) de faible sensibilité et émis par un émetteur privé ayant son siège social dans un pays membre de l'OCDE, par un Etat membre de l'OCDE ou par des organismes de financement internationaux. L'OPCVM pourra en outre investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC français ou étrangers. Par ailleurs, les émetteurs devront avoir une note à Long Terme de BBB - ou équivalent ou bien une note à court Terme de A-3 Standard & Poor's ou équivalent. Néanmoins, la performance de l'OPCVM résultera principalement de la stratégie d'exposition décrite ci-dessus. L'investissement du portefeuille sur les

différentes maturités des titres de l'univers d'investissement se fera de façon discrétionnaire en fonction des anticipations du gestionnaire quant aux mouvements des courbes de taux des différents pays de la zone euro. Rothschild & Co Asset Management Europe mène sa propre analyse crédit et de risque marché dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation. Le FCP pourra par ailleurs avoir recours à des acquisitions et cessions temporaires de titres. En outre, dans la limite maximum de deux fois l'actif de l'OPCVM, le FCP peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme (notamment future sur taux, swap de taux) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers (européens, OCDE) ou de gré à gré, en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de la sensibilité du portefeuille au marché de taux. Ces interventions se feront à titre de couverture et/ou d'exposition en vue de réaliser l'objectif de gestion. L'OPCVM ne prend aucun risque action. Dans l'hypothèse d'une remontée significative des taux et si les circonstances le justifient, la société de gestion, après agrément préalable de l'AMF, se garde la possibilité, soit de transformer soit de liquider le FCP. L'exposition consolidée au marché des taux permettra de maintenir une sensibilité comprise entre -20 et + 0.5.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) en raison de son exposition sur les marchés de taux des obligations des Etats Français et Allemand libellées en Euro.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvements de marché du portefeuille. Leur utilisation nécessite l'emprunt de titres d'état dont le coût peut annuler la performance générée par les produits dérivés, voire la dépasser en cas de forte dégradation des conditions de marché.

• **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,70%
--------------------------------------	-------

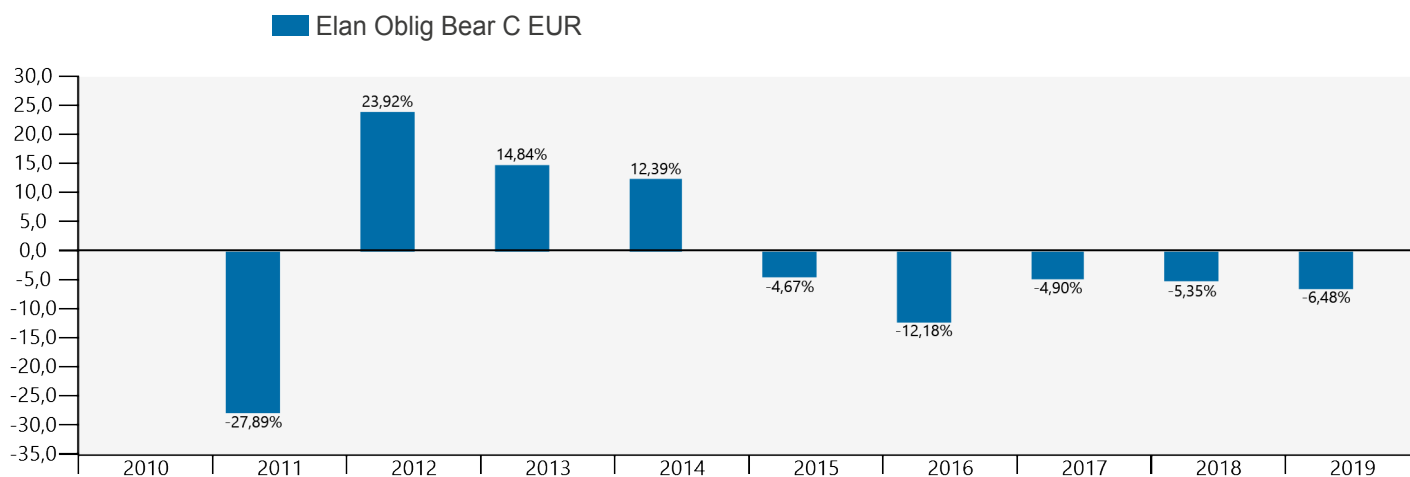
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2010.

La Part « C EUR » a été créée le 29/12/2010.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Information : du 29/12/10 au 24/11/14, le FCP avait pour objectif de gestion «de profiter des potentielles opportunités générées par les emprunts d'état de la zone euro sur la durée de placement recommandée tout en privilégiant les pays ou les émetteurs offrant les rendements les plus élevés au regard du risque de défaut encouru». A la date du 25/11/14, le FCP aura pour objectif de gestion «d'obtenir l'inverse de la performance quotidienne (à la hausse ou à la baisse) et, avec un levier amplificateur de 2 maximum, d'un portefeuille constitué d'obligations françaises (OAT) coupon 1,75% et de maturité 25/11/24 et d'obligations allemandes (DBR) coupon 1% et de maturité 15/08/24».

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.